

Délibération du Conseil Municipal de la Commune de Beaumont

L'an deux mille vingt et un et le 4 février à 19 h 30, le Conseil Municipal de Beaumont (Haute-Savoie), régulièrement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Monsieur Marc GENOUD, Maire.

Nombre de membres

En exercice	23
Présents	20
Votants	22
dont Pouvoirs	02

Présents : Le Maire, Genoud Marc,

MM les Adjointes : C. Seifert, R. Personnaz, P. Meylan, S. Mercet

MM les Conseillers : Nathalie Laks, Nicolas Laks, A. Saint-Pierre, S.

Pérou, A. Blanc, C. Arhuero, C. Roy, J. Personnaz, V. Roy, S.

Manganelli, S. Baud, S. Casabianca, R. Cusin, G. Vilmint, M. Aragon

Pouvoirs : T. Eudes donné à S. Baud, F. Aragon donné à M. Aragon

Excusés : S. Tugler-Rossi

A été nommé secrétaire : C. Roy

CULTURE- Règlement bibliothèque

En ce début de mandat, il nous a semblé nécessaire de proposer au vote une nouvelle mouture du règlement de la bibliothèque.

Il est annexé à la présente et sera applicable dès le 5 février 2021.

Il est proposé au conseil municipal, qui accepte à l'unanimité, de voter ce nouveau règlement de bibliothèque.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an ci-dessus.

Le Maire,

Marc GENOUD

Certifié exécutoire.
A Beaumont, le
Le maire,

